

édito

Avec une fin d'été très agréable, la rentrée à Renage s'est plutôt bien passée.

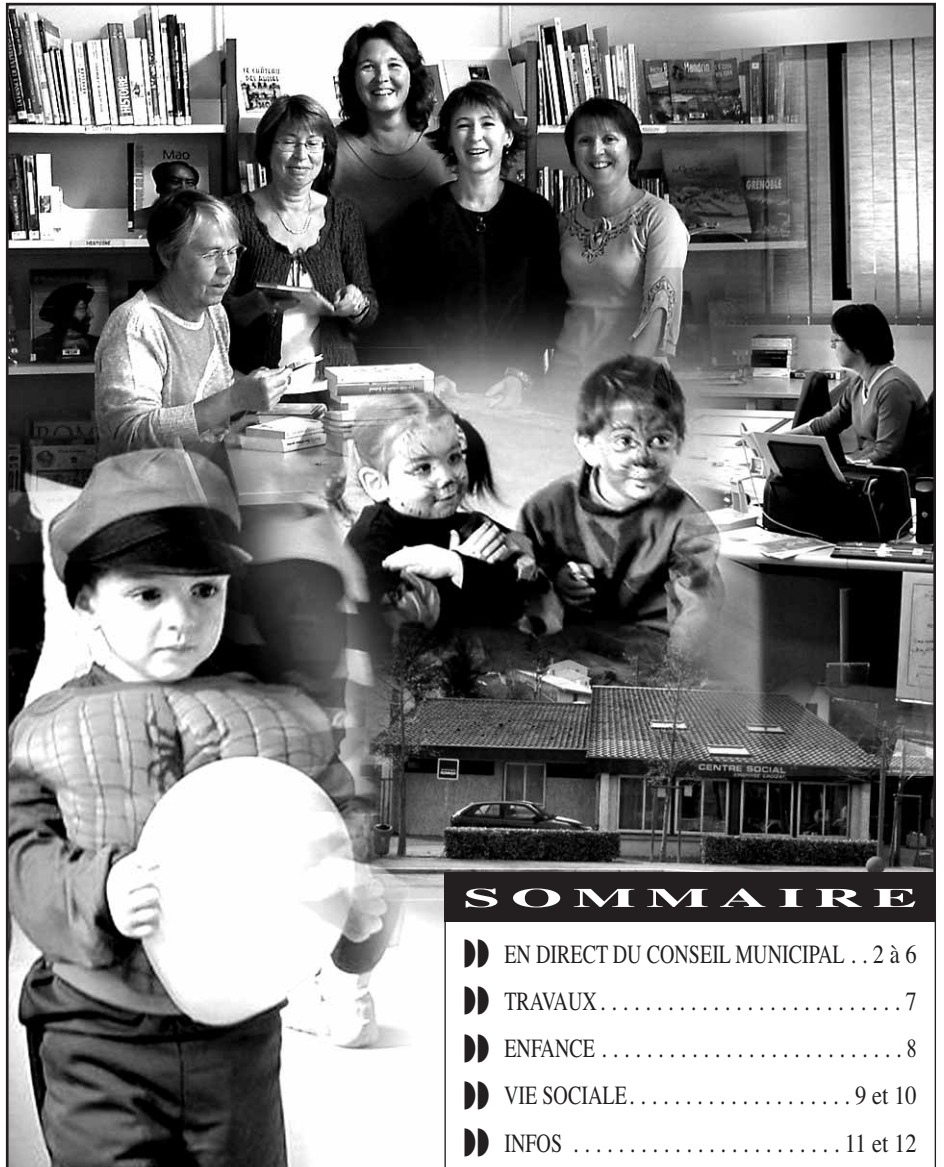
Quelques changements aux écoles : une nouvelle classe en primaire, un nouveau traiteur à la cantine, une nouvelle organisation du périscolaire.

Nous avons multiplié les contacts avec l'OPAC 38 pour transférer en douceur la gestion du Foyer-Logement dont l'acte de vente devrait être signé vers le 15 octobre. Nous rencontrerons chaque résident et leur famille dans les prochains jours, de façon à expliquer en détail toute la procédure.

Parallèlement vous découvrirez dans ce numéro ren@ge.com notre projet de **service de vigilance de proximité**. Nous interrogeons par écrit tous nos aînés de Renage pour connaître leurs attentes et nous en débattons au cours de réunions de quartier courant octobre. De même vous lirez les grandes lignes du projet de **navette gratuite**, en l'occurrence un minibus, qui sera affecté prioritairement à ce nouveau service à la personne.

Voici l'essentiel de notre action pour le dernier trimestre. Et je souhaite très vivement que tout se passe dans le calme et la sérénité, en espérant la participation du plus grand nombre à nos projets.

*Le Maire,
 Robert du BESSET*



SOMMAIRE

- » EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL . . 2 à 6
- » TRAVAUX 7
- » ENFANCE 8
- » VIE SOCIALE 9 et 10
- » INFOS 11 et 12



Développement du service

Service de vigilance de proximité auprès

Dans le cadre de la cession du Foyer Logement à l'OPAC — suite à la décision prise par la Majorité lors de la réunion du Conseil Municipal du 12 Mai dernier — avait été annoncé l'**engagement de mise en place d'un service de proximité** à destination des personnes âgées ou confrontées à des préoccupations d'autonomie dans notre Commune.

Avant d'aborder ce sujet et les conditions de sa faisabilité, il convient en préalable de faire le point sur le **dossier de cession du Foyer Logement** et de vous informer des récentes évolutions relatives à cet important dossier.



► Quels sont les éléments intervenus depuis le vote du principe de la cession du Foyer Logement à l'OPAC ?

- Le projet de compromis de vente a été établi contradictoirement par les Notaires respectifs de la Commune et de l'OPAC : il a été signé le 12 juillet dernier ;

- en complément du compromis, la Commune a apporté une garantie de principe – sous la forme d'un engagement de caution des emprunts que contractera l'OPAC pour acquérir le Bâtiment et réaliser les travaux d'aménagement nécessaires ainsi qu'il est pratiqué habituellement dans tout projet immobilier piloté par un organisme bailleur social. Cette garantie est de pure forme, tant il est évident que la notoriété, l'ancien-

neté et la solidité de l'OPAC sont établies ;

- l'OPAC a missionné un Cabinet d'architectes qui a visité courant août les locaux afin de déterminer les travaux à envisager et notamment la redistribution du rez-de-chaussée du Bâtiment afin d'y prévoir 2 ou 3 logements pour personnes à mobilité réduite, la construction de quelques garages ainsi que l'aménagement de la salle de regroupement qui sera mise à disposition des Résidents et de leurs proches. Un projet est en cours d'élaboration et de chiffrage, la durée des travaux étant estimée à 6 mois ;

- les interlocuteurs de l'OPAC ont pris contact – en liaison avec le Maire et Evelyne AYMARD, Adjointe aux Affaires sociales – avec les Résidents pour expliquer le projet d'aménagement et les

conditions futures de gestion de cette résidence qui restera en priorité un lieu d'accueil de personnes âgées ;

- diverses démarches relatives tant au dépôt du permis de construire qu'à l'obtention des prêts appropriés (de type PLUS pour les logements prévus à destination des personnes à mobilité réduite ou PEX concernant les aménagements dans les espaces libres aux différents étages du Bâtiment) ainsi qu'au maintien du bénéfice d'une allocation APL ont été engagées ;

- en conséquence, la signature de l'acte de vente définitif est prévue vers mi-octobre.

Le dossier est donc en cours de finalisation, en parfaite intelligence avec l'OPAC

dans un climat de confiance mutuelle dont nous nous félicitons, certains d'avoir pris la bonne décision qui ménage au mieux l'avenir et les intérêts des Résidents actuels et futurs. Au passage, notons que les éventuelles dispositions devant redéfinir les conditions d'exploitation des Foyers Logement, notamment au plan de la sécurité... dont la parution était annoncée comme imminente ... sont toujours attendues !

► Conduite de la réflexion relative à la mise en place d'un Service de vigilance de proximité : que s'est-il passé et quelles sont les perspectives d'aboutissement de ce projet ?

En parallèle, l'approche de la mise en place de ce

de vigilance de proximité

des personnes âgées : où en est ce projet ?



projet est en cours. S'inspirant des axes contenus dans le **Schéma Gérontologique Départemental** [évolution des structures d'accueil de personnes âgées vers un minimum de 60 à 80 logements — maintien des personnes dans leur logement le plus longtemps possible — développement de Services communaux de vigilance], nous pensons utile de combiner les 2 derniers en mettant en place une organisation qui permettra d'agir en proximité des Aînés de notre Commune. L'évolution est claire : **accompagner les personnes âgées dans leur cadre de vie habituel** afin qu'elles conservent le plus longtemps possible le niveau maximal d'autonomie en leur apportant – en parallèle à l'organisation de l'aide à domicile dont bénéficient déjà bon nombre d'entre elles – la possibilité d'accéder à des services complémentaires nouveaux susceptibles de faciliter leur vie au quotidien, dans le sens du

renforcement du lien social indispensable à l'harmonie entre toutes les générations de notre Commune.

► Alors quelles sont les actions envisageables ?

Un **groupe de réflexion** a été constitué pour réfléchir à la faisabilité du projet et des **contacts** ont déjà été engagés ou le seront avec **TOUS les ACTEURS** impliqués dans l'approche des contours du projet. L'objectif consiste à proposer une gamme de prestations aux personnes intéressées (personnes âgées, personnes handicapées ou à mobilité réduite, personnes rencontrant des difficultés ponctuelles de déplacement...). Il ne s'agit pas de se substituer aux services existants (tels l'aide à domicile ou l'intervention de la Famille ou de proches), ni de concurrencer certaines activités (taxis par exemple) mais d'apporter un service complémentaire de proximité dans des conditions précises correspondant à des besoins préalablement identifiés.

Le premier point a consisté à définir les **pistes d'actions envisageables**, en tenant compte des capacités de notre Commune. Ainsi, dans la phase de démarrage et de montée en puissance de ces actions et des conditions de leur organisation, nous avons retenu **trois types de services** possibles, à savoir :

- **Le portage de repas à domicile** : le contrat de restauration scolaire étant arrivé à son échéance, nous avons — conformément aux

exigences du Code des Marchés Publics — consulté plusieurs Entreprises spécialisées et retenu "Vercors Restauration" (se reporter à l'article de présentation dans le même numéro d'information).

Nous avons demandé à ce nouveau prestataire s'il lui était possible d'envisager la fourniture de portage de repas à domicile.

Sa réponse a été positive quant à la confection des repas — y compris avec des variantes intégrant les exigences de régimes particuliers — dont la livraison serait acheminée dans les installations de la cantine scolaire, en respectant toutes les conditions d'hygiène alimentaire, avant de faire l'objet du portage à domicile par un véhicule communal adapté.

Ce service pourrait donner lieu à un groupage de repas dont l'idée doit être précisée et validée en fonction de l'intérêt manifesté par les personnes qui seront sollicitées par un courrier personnalisé.

- **L'organisation des courses** : le service envisagé consiste, après recueil des besoins en courses nécessaires à la vie courante sur une fiche indicative de produits et denrées concernés, à effectuer les courses par un Agent communal auprès des commerces et grandes surfaces locales en préalable à leur livraison à domicile.

Un tel service pourrait être organisé 2 fois par semaine par exemple le Mardi et le Vendredi.

- **Un service de déplacements ciblés** : il s'agirait de l'organisation de déplacements internes sur le territoire de la Commune tels, par exemple pour pouvoir participer à des activités locales organisées par l'UNRPA, le Centre Socioculturel... Il pourrait également être envisagé certains déplacements extérieurs à la Commune tels, par exemple, au marché de Rives du Jeudi matin ou 2 fois par mois pour l'accomplissement de formalités ou de démarches spécifiques auprès des Administrations à Rives ou Voiron...

Dans le futur, et après une période de rodage d'une année préalable à une évaluation des services proposés et des demandes nouvelles exprimées et réalisables, d'autres types de services de proximité pourraient, le cas échéant, être envisagés.

► Quels moyens nécessaires à la mise en place du Service communal de vigilance de proximité ?

Dans le cadre de la réflexion conduite, **2 types de moyens** ont été dégagés :

- **Moyens en Personnel** : sous couvert de la Directrice Générale des Services et du Responsable des Services Techniques, **un Agent** a été pressenti pour s'occuper des 3 actions envisagées (portage des repas – organisation des courses – déplacements de proximité) : il s'agit de **Martine Plantier**, dans le

planning d'activité de laquelle a été intégré dès Septembre un volume annuel de 200 heures à cet effet (correspondant pour l'instant au temps nécessaire à la réalisation des courses à destination des seuls Résidents du Foyer Logement). Il est bien évident qu'en fonction des évolutions des besoins, ce temps constitue une base minimale qui sera augmentée au fur et à mesure de la mise en œuvre des différents types de services proposés.

● **Moyens matériels** : la mise en place du Service de vigilance de proximité nécessite un véhicule. Le choix a été fait d'un véhicule mixte de type **minibus de 8 places** destiné à une double utilisation : déplacement des personnes et portage des repas avec l'aménagement d'un container réfrigéré contenant les "thermorettes" de livraison du conditionnement des repas, afin de garantir leur parfaite conservation au cours du parcours d'acheminement aux domiciles des personnes intéressées par ce service. Une convention de mise à disposition d'un véhicule a été engagée avec la Société VISIOCOM (cf. article de présentation de la formule retenue).

● **Moyens financiers** : ils correspondent aux **coûts de fonctionnement du Service** (charges de Personnel et dépenses liées à la mise à disposition du véhicule : carburant, assurance, entretien courant). Au plan du principe, ce type de services donnera lieu à **participation financière des personnes bénéficiaires**. Soyons clair, l'objectif ne consiste pas à répercuter l'intégralité du coût de fonctionnement du service sur les personnes qui y feront appel puisqu'il s'agit d'un engagement de la Commune au titre de sa politique d'action sociale. Mais

et c'est le principe même d'un service nouveau, une participation minimale sera demandée en contrepartie des prestations auxquelles choisiront librement d'avoir accès les personnes intéressées. En prévoyant ce principe, nous ne faisons que nous inscrire dans la pratique normale en place actuellement dans l'organisation des services sociaux, qu'il s'agisse de la crèche -halte garderie, de la bibliothèque, de la fourniture des repas dans les cantines scolaires... Cette participation prendra la forme d'**abonnements** valables sur une période définie ou d'**achat de tickets** correspondant à une prestation à l'unité (un portage repas, un déplacement, ...) ou encore à une série de prestations. Une étude portant sur le niveau de la participation financière est en cours.

► **Quelles sont les étapes de mise en place du Service communal de vigilance de proximité et quand sera-t-il opérationnel ?**

Des **contacts** ont été établis avec **différents Acteurs** : La Direction décentralisée du **Conseil Général de l'Isère** sur le Territoire de Bièvre - Valloire : nous avons rencontré fin Août son Directeur, Philippe Gallien, et la Responsable du Service Autonomie, Laurence Rienne -Grisard. Cette rencontre a permis de recueillir les éléments d'une étude opérée sur le territoire ainsi que la liste des personnes de notre Commune bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée pour l'autonomie) versée par les Services du CGI. Les interlocuteurs des **Services sociaux** intervenant sur notre Commune, à savoir l'Assistante sociale du Secteur et des représentantes de la structure d'aide à

domicile des personnes âgées ;

Le Bureau de l'**UNRPA** autour de sa Présidente, Monique Jacquemet, afin d'envisager le relais d'information que peut représenter cette dynamique Association auprès de nos Aînés et les conditions d'accueil dans le cadre des activités organisées par l'UNRPA ; Le Directeur du **Centre Socio-culturel**, Denis Mangeas, afin, là aussi de disposer d'un relais d'information dans le déploiement des actions mises en place...

Les étapes de la mise en place du projet ont été balisées :

Information générale relative au projet : c'est l'objet de cet article dans ren@ge.com.

Information personnalisée à destination des personnes de la Commune susceptibles d'être concernées par la mise en place des actions proposées dans le cadre du Service projeté : un **courrier individuel** présentant ce projet et demandant aux destinataires de nous faire part de leur intérêt par rapport aux 3 actions proposées, de leurs éventuels besoins et demandes d'autres services de proximité (même si nous ne serons peut-être pas en mesure d'y apporter une réponse concrète immédiate), de leurs réactions ... leur a été adressé. Le courrier, comportant un coupon réponse, a été envoyé à la liste des 300 personnes âgées de 70 ans et plus bénéficiaires du "colis de fin d'année", que nous avons complétée avec celle des titulaires de l'APA ;

Réunions de quartier : elles se dérouleront tout au long du mois d'Octobre afin d'expliquer le projet, ses conditions de mise en place et, bien évidemment, de recueillir les réactions ou

propositions utiles de nature à le rendre encore plus pertinent et performant ; Parallèlement sera mise en œuvre la **Convention de mise à disposition du véhicule** avec la Société VISIOCOM, après son adoption au cours du Conseil Municipal du 29 Septembre ;

Lancement effectif du Service communal de vigilance de proximité : l'objectif visé consiste en sa mise en place **courant Décembre** afin de "caler" son fonctionnement et son coût en année pleine sur le Budget 2007.

Voilà l'action que nous avons décidé de mettre en œuvre à destination des personnes âgées et handicapées de notre Commune, conformément à l'engagement pris lors de la décision de cession du Foyer Logement. Nous restons à l'écoute de toutes les réactions ainsi que des propositions de nature à améliorer le contenu de ce projet qui constituera très prochainement une réponse adaptée à certains besoins des Aînés Renageois. Nous pensons qu'il va répondre à une véritable attente et constituera une référence utile, car notre Commune compte parmi les premières à s'engager dans cette voie.

Philippe NIOGRET
Premier Adjoint

"Navette gratuite" destinée au service de vigilance de proximité

Opération "Navette gratuite"

Dans le cadre de la réflexion conduite relative à la mise en place du Service communal de vigilance de proximité, nous avons pris contact avec la Société VISIOCOM, dont la spécialité est de mettre gratuitement à disposition des Collectivités locales un véhicule neuf pendant une durée de 3 ans financé par la recherche de partenaires locaux intéressés par l'affichage de leur image de marque sur la commune et sa périphérie. (Plus de 550 véhicules ont à ce jour été livrés en France).

Quels sont les principes de ce partenariat ayant donné lieu à établissement d'une Convention entre notre Commune et la Société VISIOCOM ?

- VISIOCOM met à disposition gratuite de notre Commune un véhicule neuf de transport d'appoint de type Minibus 9 places (y compris celle du Chauffeur), c'est-à-dire sans investissement ni location supporté par les finances communales ;

- Renage prend en charge le seul coût de fonctionnement du véhicule : assurance — dépenses courantes d'entretien (révision annuelle sachant qu'il s'agit d'un véhicule neuf bénéficiant d'une garantie constructeur de 2 ans) — vignette — carburant ;

- Le financement du véhicule est assuré par VISIOCOM via la recherche de partenaires



locaux, prioritairement installés sur la Commune ou dans son environnement économique proche (Entreprises, Grandes surfaces commerciales, Commerçants, Artisans, Agences immobilières...) intéressés par la prise d'emplacements publicitaires dans l'optique de disposer d'un vecteur de communication ambulante permettant de promouvoir leur image sur le territoire communal et sa périphérie (Secteur du Voironnais, de la Bièvre et du Bassin Grenoblois). Le coût annuel pour l'annonceur varie selon la taille de l'emplacement publicitaire et son positionnement sur le véhicule (hayon arrière, capot, côtés, ailes, portes...). En fonction de ces paramètres, la fourchette de la redevance facturée annuellement représente un montant de 500 à 5000 €. La nature de la communication publicitaire est arrêtée entre VISIOCOM et les annonceurs et donne lieu à une maquette avant réalisation

finale. Elle est remplacée en cas de détérioration, d'usure ou de problèmes techniques affectant le support, le coût étant à la charge de VISIOCOM ou de l'assurance de la Commune en cas de sinistre (accident, dégradations, actes de vandalisme...);

- Une convention portant sur 3 ans de mise à disposition gratuite du véhicule est signée entre la Commune et VISIOCOM : la Société reste propriétaire du véhicule et la Commune l'utilise sur la base d'un planning hebdomadaire ayant pour objectif sa circulation régulière. Au terme des 3 années, la convention prend fin, la Commune pouvant décider d'arrêter l'opération ou d'acheter le véhicule ou de reconduire la convention de mise à disposition du même véhicule (en fonction de son état) ou de conclure une nouvelle convention portant sur un véhicule neuf. Bien évidemment dans ces 2 derniers

cas, VISIOCOM recontacte les partenaires annonceurs et, le cas échéant, engage la recherche de nouveaux partenaires ;

- Le véhicule fait l'objet d'une personnalisation ("Commune de Renage" et logo) afin d'être parfaitement identifiable lors de son utilisation ;

- Le délai de livraison du véhicule — 3 mois avec un maximum de 5 mois — intègre le temps de recherche des partenaires par VISIOCOM (sur la base d'une liste exhaustive des Acteurs économiques établis sur le territoire communal, informés de l'opération "navette gratuite" par un courrier de présentation adressé par la Mairie) et la réalisation technique des supports d'emplacements publicitaires.

A qui et à quoi va servir la "navette gratuite" ?

En priorité, le véhicule sera affecté au Service communal de vigilance de proximité mis

(Suite de la page 5 - "Opération navette gratuite")

en place à destination des personnes âgées, selon une triple utilisation :

- livraison des repas dans le cadre du service de portage à domicile ;

- organisation des courses ;

- organisation des déplacements de proximité internes au territoire communal (activités organisées par l'UNRPA, par l'Association d'Animation de la Vie Sociale et Culturelle de Renage au Centre socio-culturel, par les Maisons de retraite des environs ...) et en périphérie (marché du Jeudi à Rives, déplacements bimensuels sur Rives et Voiron pour contacts administratifs, formalités ...).

D'une manière complémentaire, le véhicule sera utilisable par d'autres structures telles :

- ➔ L'Association d'Animation de la Vie Sociale et Culturelle de Renage [AAVSCR] dans le cadre d'activités organisées à destination des différents publics et notamment les Jeunes (Centre de Loisirs, Camps d'Ados, Sorties cinéma...)

- ➔ Uniquement les mercredis après-midi, les samedis et les dimanches par des Associations sportives pour l'accompagnement des Equipes de Jeunes (dans la limite des 8 places disponibles) engagées dans des compétitions sportives [on peut penser aux Clubs de Basket, de Tennis, voire de

Rugby (dans le cadre de l'Ecole de rugby) ou de Football (dans le cadre également des Equipes Jeunes).

Un planning des plages d'affectation de la "navette" sera établi précisément afin d'optimiser le temps d'utilisation du véhicule tout au long de la semaine.

La mise à disposition gratuite des Associations, les dimanches, donnera lieu à un planning de réservation du véhicule et à un engagement précis tenant aux conditions de son utilisation (conducteur identifié, dépôt d'une copie du permis de conduire, liste des personnes transportées, lieu des déplacements, engagement de respect de la règle-

mentation routière (vitesse, sobriété, ...), modalités de prise et de remise du véhicule à son lieu de stationnement, dépôt d'une caution en garantie d'utilisation régulière, complément de carburant pour refaire le plein...). L'ensemble donnera lieu à signature conjointe du document d'utilisation par le Président de l'Association et le Conducteur.

P. NIOGRET
Premier Adjoint

Assainissement

Séparatif assainissement/eaux pluviales et remplacement conduite en plomb



>> Suite des travaux rue de la République, entre la fleuriste "faly fleurs" et le boulanger-traiteur en incluant la place Cardinal. Cette tranche représente environ 200 000 euros HT de dépenses, et entraîne bien évidemment des restrictions de circulation.

Rafrâichissement des bâtiments communaux



En ce qui concerne les travaux importants dans les bâtiments communaux, les agents de nos services techniques n'en sont plus maintenant à leur coup d'essai.

En effet, en plus de contribuer activement chaque année à l'entretien courant du patrimoine communal, nous leur confions ces missions plus complexes dans un but de maîtriser les dépenses en ne faisant pas appel à des entreprises extérieures.

C'est ainsi qu'au cours de l'été 2006, forts de leur expérience, ils ont complètement remplacé certains revêtements de sol de l'école primaire, à savoir, celui de la nouvelle classe, de la salle audiovisuelle, de la salle des instituteurs et enfin du bureau de la Directrice.

Il en était de même pour la bibliothèque avec un rafraîchissement complet des peintures et la mise en place d'éclairages mieux adaptés qui étaient nécessaires.

Nous tenons également à souligner le travail de



l'équipe des espaces verts qui s'évertue à maintenir une prestation de qualité dans l'entretien des zones vertes et surtout à apporter un soin tout particulier au fleurissement de notre commune.

Grâce à la volonté de Richard Cothenet, notre spécialiste très présent sur le terrain et plein de bonnes idées, Renage peut obtenir rapidement "Une Fleur" dans le classement des villes fleuries. Nous ne pouvons donc que l'encourager dans son action.

Merci Richard !

Aménagement de la place Cardinal

Vous avez pu constater que les travaux d'aménagement de la Place Cardinale ont démarré. Ceux-ci vont permettre d'améliorer le secteur prioritairement autour de la Maison Médicale, qui est déjà opérationnelle, avec un

qui va s'opérer avec la Place de la Libération, la zone de circulation matérialisée par des îlots, des changements de matériaux et des couleurs différentes concernant les revêtements, laissera l'automobiliste dans une situation "d'infériorité" et cela pour le



accès et un stationnement dans de très bonnes conditions.

Pour mémoire, l'ensemble du Conseil Municipal, qui a activement soutenu la création de ce pôle médical, ne pouvait laisser dans l'état actuel l'arrière de cette place pour des questions évidentes de sécurité mais aussi d'aspect.

Ces travaux s'inscrivent donc dans un programme en deux tranches, dont la première va permettre la création de 25 places de parking supplémentaires et l'organisation de la circulation inhérente à l'activité de la Maison Médicale, tout en préservant les accès existants pour les riverains.

La seconde portera sur l'aménagement de la partie goudronnée actuelle, par une refonte complète du stationnement avec un accent tout particulier donné à la sécurité.

En effet, grâce au maillage

plus grand bénéfice du piéton.

Ainsi, cette réalisation sera la poursuite de notre action relative à la sécurité des Renageois par rapport à l'accroissement de la circulation sur la Rue de la République. Dans la même continuité, ces travaux vont également intégrer la mise en place du séparatif (séparation des eaux usées) et un nouvel aménagement paysager afin d'améliorer l'esthétique.

Si des contraintes vont être générées pendant les travaux et que nous comptons sur la compréhension des usagers et des riverains, elles sont nécessaires si nous souhaitons une fois de plus, à l'image du réaménagement du quartier de la poste il y a trois ans, augmenter la sécurité et rendre plus fonctionnel et attrayant le cœur de notre village.

*F. MARION
Adjoint aux travaux et à l'urbanisme*

Zoom sur la rentrée scolaire

création de classe, animations, cantine, garderie...



Profitons de l'occasion pour faire le point sur le fonctionnement des écoles et affirmer notre engagement dans le domaine scolaire.

Une création de classe à l'école primaire, et la réfection de la salle audiovisuelle ont représenté les 2 gros chantiers de cet été. Signalons au passage l'efficacité de nos équipes techniques qui ont su gérer ces travaux dans les délais.

Cette rentrée est particulièrement marquée par des modifications au niveau des activités périscolaires : Le changement de fournisseur de repas de cantine est le fruit de la consultation lancée courant juin (cf. article sur les marchés

publics). Gageons que ce nouveau prestataire, qui par ailleurs est bien implanté dans les écoles du département, nous fera découvrir une autre façon de vivre le repas du midi.

Les garderies périscolaires : le centre social, fort de ses compétences dans le domaine de l'enfance prend désormais le relais, en fonction des orientations municipales, pour gérer le fonctionnement des activités et accompagner petits et grands dans la mise en œuvre des projets.

Il faut toutefois encore rappeler qu'aucun service, dans une collectivité, ne peut fonctionner efficacement sans un minimum d'organisation. C'est pourquoi, les règles ont été rappelées dès la rentrée pour responsabiliser les parents sur les obligations en matière d'inscription dans les cantines, qui doivent être déposées sauf exception le jeudi pour la semaine suivante.

Merci de votre compréhension et bonne année scolaire à tous !

Carnaval réussi à la crèche



Costumes, maquillage, amusement, rires et Chansons, la nature fut au programme du défilé, avec ses fleurs, jardiniers, coccinelles, abeilles ... se promenant dans les rues de Renage du centre socio-cultu-

rel au foyer logement jusqu'à la salle UNRPA, avec le plaisir de chanter, danser et partager un goûter ensemble. L'après-midi, un atelier maquillage fut proposé à la crèche.



Quelle belle journée ce 7 mars 2006 sous le soleil et la joie d'être tous réunis (enfants, parents, nounous et Lucioles).

Rendez-vous pour l'édition 2007 !

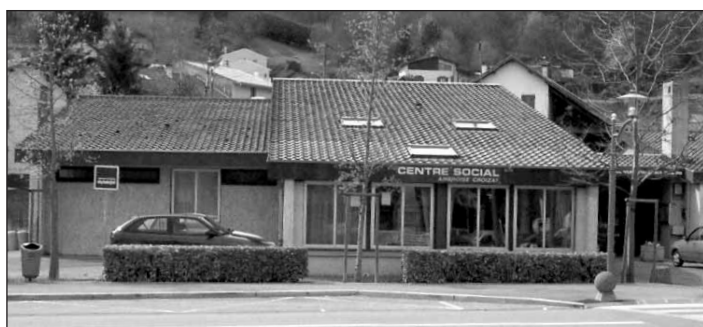
Réouverture de la crèche

Les vacances sont terminées ! L'équipe des Lucioles vous accueille de nouveau depuis le 28 août, en effet il ne nous reste que quelques places à la demi-journée ou à la journée (possibilité de forfait). Pour plus de "nouveaux" renseignements, contactez notre équipe dynamique : 04 76 65 20 46.

Au fil des saisons des activités sont prévues : bibliothèque, jardinage, carnaval, massages, maquillage, contes... sans oublier les traditionnelles pâtes à modeler, coloriage, peinture, manipulation de graines...

Florence, Andrée, Sylvie, Pascale, Fadila, Isabelle et Sébastien vous attendent. *C'est avec plaisir que nous ferons votre connaissance !!!*

Les travaux de rentrée du Centre Socioculturel



Le Centre Social se projette dans l'avenir et finalise son projet qui engagera l'association sur un projet de deux ans avec ses partenaires.

L'équipe de professionnels et de bénévoles travaille à présenter un projet pour

permettre de continuer le travail engagé et de proposer encore plus d'actions pour et avec les habitants de Renage.

Tout en se projetant dans l'avenir l'association remet en route le début de ses activités pour le mois d'octobre.

Les nouveautés pour la rentrée 2006-2007 :

► Le secteur enfance

Responsable : Christine Faure

La nouveauté pour cette rentrée concerne la prise en charge du Périscolaire maternelle. L'équipe du Centre Socioculturel a travaillé à la mise en place d'un centre de loisirs périscolaire satisfaisant à la fois le besoin de garde des

parents, du rythme de vie des enfants par la mise en place d'activités récréatives, et à une organisation permettant la prise en charge des enfants dans un cadre réglementaire et responsable. (Règlement intérieur...)

► Le secteur jeunesse

Responsable : Régis Bourgoint

La nouveauté concerne le soutien scolaire. L'équipe pédagogique lance quelques orientations complémentaires.

L'association accentue son travail, en établissant des relations avec les enseignants du collège de Rives. Nous mettrons en place des projets col-

lectifs en relation avec les programmes du collège pour apprendre et favoriser des apprentissages de manière ludique (journal, pièce de théâtre...)

Parents, pas d'inquiétude ! des rencontres d'informations et de présentations seront organisées.

► Le secteur adulte/famille

Responsable : Samia Slimani

La parution de la seconde édition du **lien infos**, journal permettant de diffuser l'information des associations locales aux habitants. Les représentants des associations sont les bienvenus pour étoffer le comité de rédaction du journal.

La création d'un atelier d'apprentissage ou d'initiation à la langue française : "l'atelier des mots" lieu de rencontre, d'échange et de socialisation, mais aussi lieu de création et d'expression ou chacun se sent valorisé.

Le Centre Socioculturel organisera avec les associations locales le téléthon 2006. Les modalités d'organisation vous seront communiquées ultérieurement. Nous ferons appel aux habitants et aux bonnes volontés pour organiser une manifestation de solidarité nationale. Le Centre Socioculturel d'une manière globale est toujours ouvert à l'initiative et aux forces vives de Renage. Les chantiers étant nombreux, les bénévoles sont les bienvenus. Celui-ci étant depuis un an devenu associatif, il sera donc attentif à laisser de la place aux habitants, et à l'équilibre nécessaire entre professionnels et bénévoles.

Accueil : Yasmina Mammasse
Direction : Denis Mangeas

Pour toutes informations supplémentaires contacter le Centre Socioculturel au 04 76 91 22 55.

La Croix Rouge et ses activités

Sur le secteur de Rives/Renage jusqu'à Izeaux, la délégation de la Croix Rouge Voiron-Chartreuse agit par l'intermédiaire de son Antenne de Rives ; Dans un local, mis à leur disposition par la Mairie de Rives, des bénévoles assurent une permanence tous les lundis de 15 h à 17 h.

Pendant toute l'année ils ont une activité sociale d'aide aux personnes en difficulté, isolées ou défavorisées, dans nos communes :

- En liaison avec les Assistantes Sociales et les CCAS des villes de Rives et Renage.
- Collecte des produits alimentaires et d'hygiène à la sortie des supermarchés locaux.
- Collecte des vêtements propres et en très bon état.
- Collecte des jeux, jouets, livres en très bon état, pour les redistribuer pendant la période de Noël ou dans les maisons de retraite.
- Animation des après-midi dans des maisons de retraite et des foyers-logements.
- Participation au vide-grenier du Sou des Ecoles de Rives.
- Transports de personnes âgées avec le véhicule social mis à leur disposition (ainsi qu'à deux autres associations) par la Mairie et la Caisse d'Épargne de Rives.
- Initiation à l'informatique, en liaison avec le Centre Social Municipal de l'Orgère, des personnes en difficulté recherchant un emploi.
- Participation au plan canicule.

La délégation Voiron-Chartreuse de la Croix Rouge ne peut vivre sans la générosité de la population locale ni celle de bénévoles, pour lui permettre de remplir sa mission.

Nos contacts : lors des permanences 75 rue Sadi Carnot.
Myriam Marguerie
06 15 34 47 10.

Rentrée à la bibliothèque



Après des horaires d'ouverture restreints en juillet et les congés annuels du mois d'août, les locaux sont de nouveau ouverts au public aux heures habituelles !

Cet été la saisie informatique des ouvrages a été intensifiée, 80 % des livres possèdent désormais un code-barres ! et la fermeture en août a permis la rénovation des locaux : l'ancienne moquette murale a laissé la place à une peinture claire et l'éclairage a aussi été remplacé.

L'équipe de la bibliothèque est donc heureuse d'accueillir de nouveau les lecteurs dans des lieux qui sont devenus plus agréables et mieux adaptés à la lecture publique.

De nouveaux livres les attendent : de beaux documentaires et des romans du nouveau cru 2006 !

► Animations

- L'heure du conte tous les deux mois sera encore au programme

En projet, une soirée conte tout public avec les conteuses de l'A.I.P.E de Moirans au cours de l'automne.

rans au cours de l'automne.

- Bradereie de livres déclassés, probablement en novembre.

- Pour fêter Noël : un mercredi après midi animé en partenariat avec le Centre Socio-Culturel, ambiance africaine garantie.

URGENT !

Vous avez un peu de temps libre ? Vous aimez les livres et la lecture ?

La bibliothèque de Renage recherche des bénévoles. N'hésitez pas à venir vous renseigner, merci, nous comptons sur vous !

Horaires

Pour ceux qui ne connaissent pas encore la bibliothèque, en particulier les nouveaux habitants, n'hésitez pas à venir nous rendre visite !

- Mardi et vendredi : 16h00 – 18h00
- Mercredi et samedi : 10h00 – 12h00

Tél. 04 76 91 22 53.

Opération "Jouets de Noël" Renage/Rives

L'opération "Jouets de Noël 2005", pour les enfants des familles les plus défavorisées de Renage et de Rives a permis de distribuer une grande quantité de peluches, jouets, jeux électroniques et jeux de société à 35 enfants de moins de 11 ans. Toutes les familles concernées, de Renage, n'ont pas pu être contactées, ce n'est que partie remise. Des appréciations très positives ont été émises, par les familles, sur les choix et la qualité des jouets distribués. Beaucoup ne s'attendaient pas à ces cadeaux. Voir le bonheur de ces enfants nous a comblé. Pour Noël 2006 l'opéra-

tion "Jouets de Noël" est de nouveau engagée. Comme toutes les familles, nous possédons un nombre important de jouets, jeux électroniques et jeux de société, complets, inutilisés mais en très bon état. Nous invitons les Renageois et Renageoises de tous les âges à offrir ces jouets à des enfants qui se feront une grande joie de les recevoir. Les jeunes du Centre Social, le CCAS de Renage et l'antenne de la Croix Rouge de Rives collecteront vos colis lors de leurs permanences du 20 Novembre au 4 décembre 2006.

Merci pour votre coopération !

Scouts et guides de France groupe Saint Croix Rives

"Un monde, une promesse"

Proposer le Scoutisme et le Guidisme aux enfants (à partir de 8 ans) c'est offrir à chaque jeune de rêver et d'agir en réponse aux nouvelles questions d'avenir de notre société : l'environnement et le développement durable, la solidarité, l'animation spirituelle, l'éducation à la paix... pour bâtir une vie qui a du sens.

Les scouts et guides de France sont ouverts à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Notre projet éducatif est un appel à grandir par l'action :

- construire sa personnalité
- éduquer des filles et des garçons
- vivre ensemble
- habiter autrement la planète

Si toi aussi, tu veux t'engager, conduire des projets, acquérir le sens des responsabilités. Que ce soit en tant que jeune ou en tant que chef, viens nous rejoindre. Car depuis 100 ans, c'est toujours une grande aventure !

Florence et Philippe Escaron, chefs de groupe :
04 76 65 64 72.

Marc Humbert, secrétaire :
04 76 91 89 98.

Téléthon 2006

Cette année le Centre Social prendra en charge la coordination de l'organisation des différentes manifestations proposées par les Associations renageoises. Un groupe se constitue actuellement pour

se consacrer à cet événement. Si vous souhaitez amener des idées nouvelles, participer, vous investir, vous pouvez nous rejoindre.

Rens. auprès du Centre social.
Tél. 04 76 91 11 25.

Qu'est qu'un marché public ?

Afin de respecter les obligations législatives, et dans le but d'améliorer les services rendus aux usagers, la commune a généralisé la procédure de marchés publics.

Le marché public est un type de contrat administratif conclu par une personne publique (Etat, collectivité

locale, établissement public) avec des personnes publiques ou privées dans le but de répondre à ses besoins, et de favoriser la mise en concurrence.

Il peut s'agir de marchés publics de travaux, de fournitures ou de services.

Courant 2006, plusieurs mar-

chés ont été souscrits, dont : la fourniture de repas scolaires avec Vercors Restauration, les colis de Noël avec P.J.V.

Les prochains marchés publics concerneront les transports scolaires, les produits d'entretien, les assurances, la maintenance des installations de chauffage...

Forum des associations



Pour la 2^{ème} année le forum des associations (6^{ème} édition) s'est tenu en soirée le vendredi 1^{er} septembre de 18 à 21 heures. Pourquoi aussi tôt ?...

Nous voulions laisser toute liberté de temps aux habi-

tants entre trois communes très proches (Renage – Rives et Beaucroissant) puisque RIVES a choisi d'organiser son forum le 8 septembre. Repousser notre forum ? : difficile avec la foire de Beaucroissant la semaine du 14 septembre, alors notre choix s'est porté sur le 1^{er} septembre, discuté par certains, satisfaisant pour d'autres, nous ne resterons pas campés sur nos positions, nous en débattons donc avec les différentes associations pour la 7^{ème} édition. Le forum des associations est devenu un événement incontournable.

Il annonce le début d'une nouvelle saison et permet

aux Renageoises et Renageois, anciens et surtout nouveaux de mieux connaître le tissu associatif de notre commune, d'être en contact directement et dans un même espace (temps et locaux) avec les différents bénévoles, entraîneurs... qui font vivre et dynamisent notre ville. Toutes les associations n'étaient pas présentes et nous le regrettons, mais "l'espoir fait vivre", alors puisque la 6^{ème} édition a vécu, vive la 7^{ème}, rendez-vous l'année prochaine toujours plus nombreux...

*P. PERENON
Adjoint à l'animation*

Permanence conciliation/médiation de justice

Un Conciliateur-Médiateur de justice a été nouvellement nommé sur le canton de Rives. Vous pouvez le rencontrer en prenant rendez-vous aux permanences ci-dessous :

● Les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois au Centre Social de l'Orgère à Rives.

Tél. 04 76 65 37 79.

● Le 4^{ème} mardi du mois à la Mairie de St Jean de Moirans

Tél. 04. 76 35 32 57.

Elections RAPPEL

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être faites impérativement avant le 31 décembre 2006.

Les personnes doivent se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les changements d'adresse sur la commune et hors commune doivent également être signalés au service compétent. Les ressortissants européens peuvent, eux aussi, se faire inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et européennes (Parlement Européen). Ils doivent se munir de leur titre de séjour et d'un justificatif de domicile.



Aide aux personnes âgées : la téléalarme

La téléalarme est un service de contact, d'assistance, et de secours à des personnes de tous âges dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement, et ainsi favoriser leur soutien à domicile. Sans composer le numéro de téléphone, ou

que vous soyez dans votre habitation, vous pouvez entrer en contact avec la centrale d'écoute des Sapeurs-Pompiers par une simple pression sur le pendentif ou le bracelet que vous portez sur vous.

La Téléalarme permet de sauver des vies, contribue à préserver l'autonomie des per-

sonnes en évitant les complications dues à de nombreux accidents (chutes, malaises, etc.) Elle permet d'améliorer le sentiment de sécurité, de rompre l'isolement et la solitude. Pour plus de renseignements tél : 04.76.91.21.11 Les dossiers sont à retirer en Mairie.

Recensement militaire

Rappel : les jeunes filles et garçons doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Ces jeunes gens doivent se munir de leur pièce d'identité et du livret de famille des parents.



Chats non stérilisés, bonjour les portées !

La SPA de Lyon essaie de sensibiliser les personnes sur l'importance de mettre en place des campagnes de stérilisation des chats libres pour éviter une trop grande multiplication de chats sans maître.

Plusieurs campagnes ont déjà été effectuées sur la Commune avec le concours de la SPA

de Lyon et l'aide d'une bénévole de Renage.

La SPA prend en charge le coût des interventions chirurgicales.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter soit :

SPA de Lyon
tél. 04 78 38 71 71 (demander service stérilisation)
ou Tél. 06 71 84 87 50 (en laissant le motif de l'appel).

Paulette coiffure

Paulette coiffure remercie ses clientes et clients pour tant d'années de fidélité et de confiance. Tout prochainement Magali (enfant du pays) prendra le relais et en tant que professionnelle fera en sorte de prolonger cette chaîne qui est votre fidélité et votre confiance.
Tél. 04 76 91 06 28.

Radio Assistance Rivoise

"Radio assistance Rivoise" recherche des bénévoles pour assurer l'assistance radio des différents rallyes automobiles de la Région Rhône-Alpes et pour l'organisation du Rallye Porte de la Bièvre qui se déroulera les 14 et 15 octobre 2006
Pour tout contact :
06 79 57 96 69.

Nouvelle campagne stop pub

Chaque citoyen peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons. Dans le cadre du Plan National de prévention des déchets qui vise à réduire la production de déchets, l'année 2005 a notamment été marquée par le lancement de la campagne de sensibilisation "réduisons vite nos

déchets, ça déborde".

Destinée à alerter les Français sur l'urgence de la situation et à mettre chacun de nous en position d'agir, la campagne est mise en place par le ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD) et par l'ADEME.

La réduction des imprimés publicitaires et des journaux gratuits non adressés qui ne sont pas souhaités est un exemple, parmi bien

d'autres, de ce qui peut être fait dans ce sens.

Vous pouvez vous procurer un autocollant Stop Pub : en Mairie, à compter du 1^{er} octobre 2006, auprès d'une association de défense de l'environnement ou des consommateurs ayant créé leur autocollant, soit en l'imprimant depuis le site du ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Colis de Noël

Les personnes âgées de plus de 70 ans au 31 Décembre 2006 nouvellement arrivées à Renage sont priées de s'inscrire en Mairie.

Carte familles nombreuses

Les dossiers de demande sont désormais disponibles en Mairie où vous pourrez les retirer.

Service des eaux

Des agents de la Commune effectueront la tournée de relevés de votre consommation eau 2006 de Septembre à Mi-novembre pour une facturation d'ici la fin de l'année. Nos fontainiers seront munis d'une carte communale. Pour votre sécurité, n'ouvrez que sur présentation de cette carte. Merci de leur réserver un bon accueil.

Comptant sur votre compréhension,

Cordialement.
Le Service des Eaux.

EAU



Les personnes âgées de plus de 65 ans au 31 Décembre 2006, vivant seules ou en couple, peuvent s'inscrire

en Mairie sur présentation de leur avis de non-imposition revenu 2005 et d'un relevé d'identité bancaire ou postal afin de bénéficier de la gratuité de 40m² d'eau par personne prise en charge par le budget du CCAS.

Elixir

INSTITUT de BEAUTÉ

- Soins du corps relaxants aux pierres chaudes
- Soins du visage, maquillage
- Epilations cire tiède à usage unique
- Manucure

Chèques cadeaux
Carte de fidélité

Lorène esthéticienne diplômée est heureuse de vous accueillir du mardi au samedi



Nouveau à RENAGE

9 bis, place de la Libération à côté de "Paulette Coiffure" Anciennement Institut Féline

04 76 06 47 90

N'hésitez pas à vous renseigner !